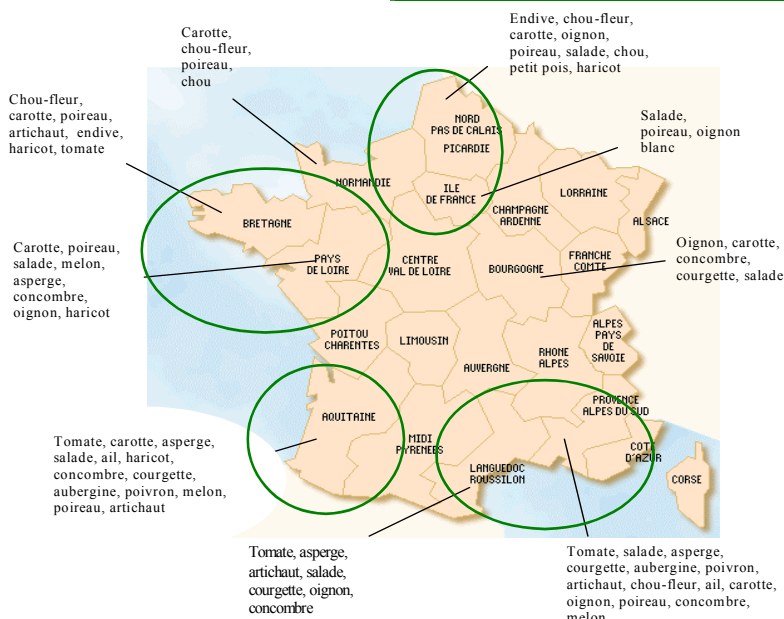




Une étude menée par la FNPL

# L'emploi dans le secteur du maraîchage

## Les salariés et les métiers



Mieux connaître les salariés, les emplois et les métiers afin de mettre en place des actions appropriées

Présente sur l'ensemble du territoire, la main d'œuvre employée dans les exploitations légumières est néanmoins concentrée dans le sud de la France ainsi qu'en Bretagne et Pays de Loire. L'Aquitaine et la région PACA sont les régions qui concentrent le plus d'actifs légumiers, avec chacune plus de 16 000 Unités de Travail Annuel\*.

Localisation des principaux bassins légumiers (hors pomme de terre) (Source : SCEES, Elaboration ONIFLHOR).

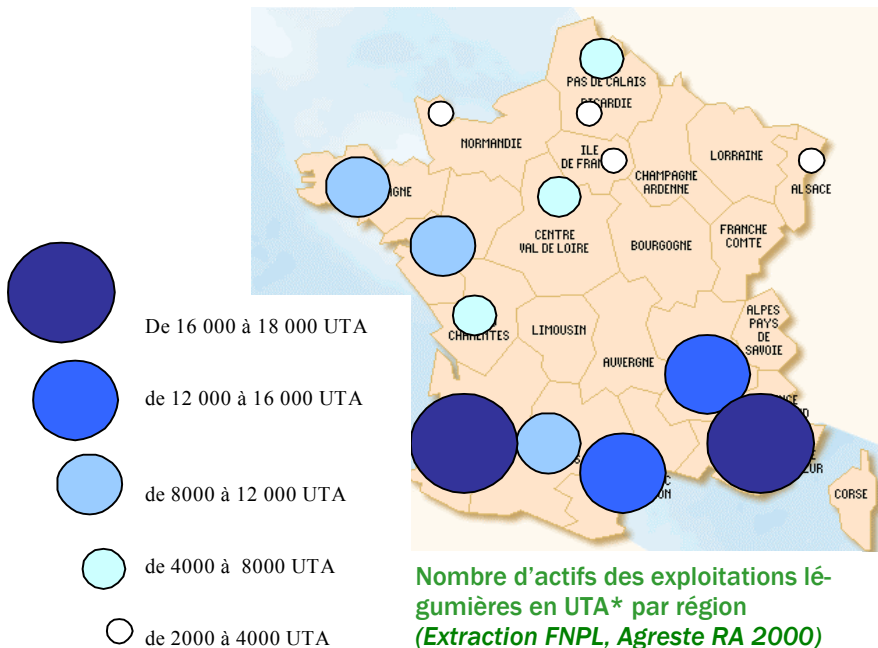
**Objectifs de l'étude :** Obtenir des chiffres fiables sur les salariés des exploitations légumières, ainsi que des données sur les emplois du secteur légumier.

**Méthodologie :**

La FNPL a fait réaliser une extraction particulière du Recensement Agricole 2000 par le SCEES (Service Central des Enquêtes et des Etudes Statistiques du Ministère de l'Agriculture), afin de disposer de données quantitatives sur les salariés du secteur légumier.

Pour compléter ces données, des enquêtes ont été réalisées auprès de producteurs de légumes :

- Entretiens approfondis auprès de 23 producteurs
- Questionnaires envoyés par la poste (59 retours sur 130 envois environ).



\* 1 Unité de Travail Annuel - 1 UTA: équivalent d'un emploi à temps plein pendant un an

### Le secteur légumier dans l'agriculture

La culture des légumes couvre 247 800 ha en France, soit 0,9% de la Surface Agricole Utile nationale.

On recense 44 400 exploitations agricoles produisant des légumes, ce qui représente 6,8% des exploitations agricoles. Parmi ces 44 400 exploitations légumières, 8 400 sont spécialisées dans les légumes (c'est-à-dire qu'elles réalisent plus des 2/3 de leur marge brute standard grâce à la culture des légumes).

On observe 4 grands pôles de production légumière :

- au Nord-Ouest : la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de la Loire ;
- au Sud-Ouest : l'Aquitaine, Midi-Pyrénées ;
- au Nord : le Nord-Pas-de-Calais, la Picardie, le Centre ;
- au Sud-Est : le Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que la vallée du Rhône.

Les exploitations non spécialisées dans les légumes cultivent essentiellement en plein champ. Parmi les exploitations spécialisées, 50% cultivent surtout en plein champ, 30% surtout sous serre, et 20% partagent leur activité à peu près à part égale entre le plein champ et la serre.

### Les actifs du secteur légumier

Le secteur légumier emploie 12% des actifs agricoles. C'est un secteur très demandeur de main d'œuvre salariée, et en particulier de main d'œuvre saisonnière, employée en général pour des durées comprises entre 3 et 8 mois.

Les actifs des exploitations légumières représentent 115 400 Unités de Travail Annuel, soit environ 209 000 personnes.

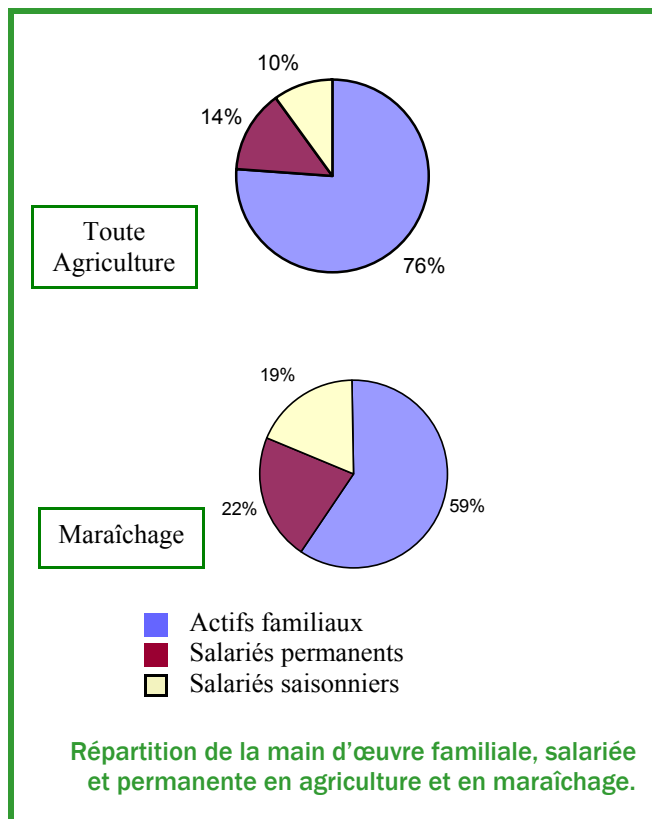
Ils se répartissent en :

- 66 600 UTA familiales (environ 87 000 personnes) ;
- 22 200 UTA salariées permanentes (environ 24 000 personnes) ;
- 26 600 UTA salariées saisonnières (environ 98 000 personnes).

Les exploitations spécialisées dans les légumes emploient 26 600 UTA (49 300 personnes) soit 23% de la main d'œuvre des exploitations légumières.

Ces 26 600 UTA se répartissent en :

- 12 000 UTA familiales, soit 15 700 personnes ;
- 7 800 UTA salariées permanentes, soit 8 600 personnes ;
- 6800 UTA salariées saisonnières, soit 25000 personnes.

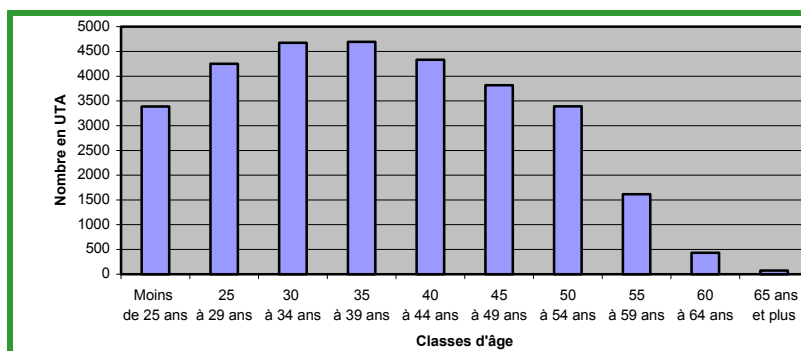


Selon la zone géographique, l'origine des salariés diffère. Une première analyse sur 60 entreprises montre une très forte hétérogénéité sur le territoire.

Dans le Nord-Ouest de la France, 100% des exploitations enquêtées emploient de la main d'œuvre rurale locale et 18% des travailleurs d'origine étrangère. Dans le Sud-Est, la proportion s'inverse avec 82% des exploitations qui emploient des travailleurs originaires d'Afrique du Nord et seulement 27% employant de la main d'œuvre locale.

Plus de 60% des exploitations du Sud-Ouest et du Nord emploient des demandeurs d'emploi (6% dans le Sud-Est et 36% dans le Nord-Ouest).

Dans le Sud-Ouest, 33% des entreprises emploient des travailleurs d'origine étrangère.



La classe d'âge des salariés permanents des exploitations légumières la plus représentée est la classe d'âge 30-39 ans.

Age des salariés permanents  
Source : Extraction FNPL - Agreste RA 2000

## Les besoins en main d'œuvre salariée dans les exploitations spécialisées en légumes

Les besoins en main d'œuvre salariée des exploitations légumières diffèrent d'un type d'exploitation à un autre. Ainsi une exploitation spécialisée dans les légumes emploie en moyenne 1.8 fois plus de salariés qu'une exploitation non spécialisée. Parmi les exploitations spécialisées, une exploitation à dominante serre emploie 4

Exploitations spécialisées	Nombre d'UTA salariée par exploitation	Nombre de salariés en UTA
Réalisant plus des 2/3 de leur MBS en plein champ	0.82	3500
Réalisant plus des 2/3 de leur MBS en serres	3.45	8600
Mixtes	1.44	2300
<b>Total</b>	<b>1.72</b>	<b>14 400</b>

**Les besoins en main d'œuvre des exploitations spécialisées selon le type d'exploitation (Extraction FNPL Agreste RA 2000)**

fois plus de salariés qu'une exploitation à dominante plein champ, et 2.4 fois plus qu'une exploitation « mixte ».

La main d'œuvre des exploitations à dominante serre se répartit à part égale entre actifs familiaux, salariés permanents et salariés saisonniers.

Dans les exploitations à dominante plein champ, la main d'œuvre est essentiellement familiale. Parmi ces exploitations à dominante plein champ, on trouve un type d'exploitation particulier : les exploitations pro-

ductrices d'endives. Elles se caractérisent par un emploi très important de salariés saisonniers.

Les exploitations « mixtes » ont une proportion importante de main d'œuvre familiale. Parmi les exploitations « mixtes » se trouvent beaucoup d'exploitations dites de « ceinture verte », situées aux abords des agglomérations, caractérisées par des circuits de commercialisation court et un grand nombre de légumes produits.

## Le niveau de qualification des salariés

On observe couramment 3 niveaux de qualification des salariés : Ouvrier exécutant, ouvrier qualifié, ouvrier hautement qualifié. Les cadres sont peu fréquents.

Les ouvriers exécutants représentent 90% de la main d'œuvre salariée des exploitations légumières. On estime à 7% le pourcentage d'ouvriers qualifiés, et 3% le pourcentage d'ouvriers hautement qualifiés et de cadres (source extraction FNPL - Agreste RA 2000).

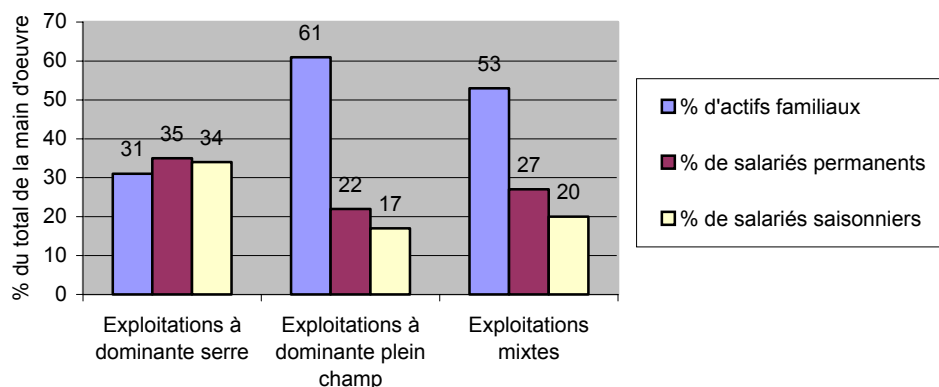
L'existence d'une grande majorité d'ouvriers exécutants confirme ce qu'on peut observer par ailleurs sur le terrain : en général, l'essentiel des responsabilités est concentré dans les mains du chef d'exploitation, qui est à la fois chef de culture et responsable de l'encadrement du personnel.

Les exploitations qui cultivent des légumes sous serre ont une plus grande proportion de salariés qualifiés que les autres. La délégation y est en générale plus importante.

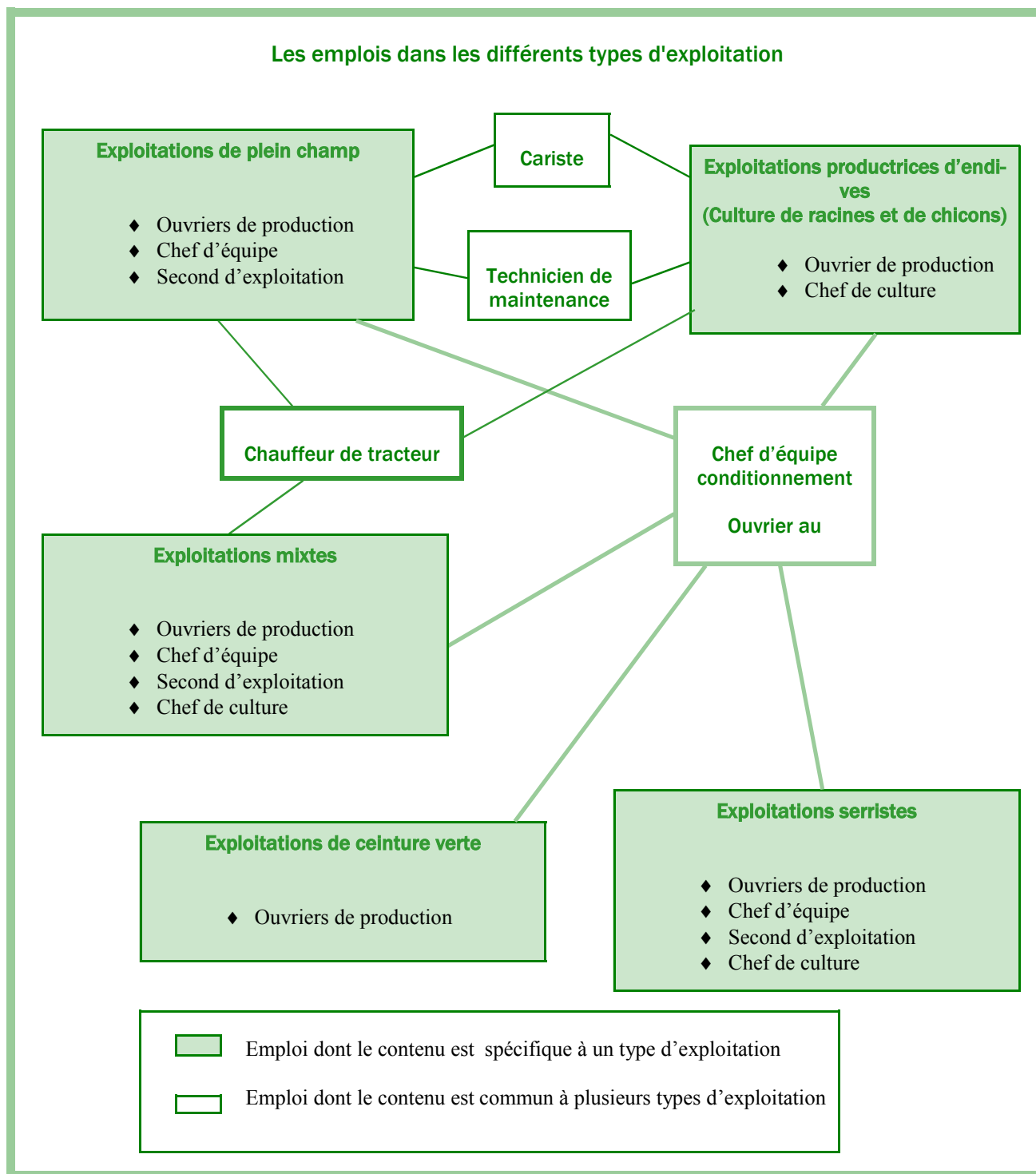
Les degrés hiérarchiques au-dessus de l'ouvrier exécutant sont : le chef d'équipe, le second d'exploitation et le chef de culture. Ces emplois sont à des niveaux de qualification variables d'ouvrier qualifié à cadre. Ils existent essentiellement dans les exploitations de grande taille, c'est-à-dire :

- plus de 70 ha de légumes et plus de 7 UTA salariées pour les exploitations à dominante plein champ ;
- plus de 100 ha de racines pour les exploitations productrices d'endives ;
- plus de 3 ha de serre pour les exploitations à dominante serre ;
- plus de 10 ha de légumes pour les exploitations mixtes.

Ces emplois sont très rares dans les exploitations de ceintures vertes.



**Répartition de la main d'œuvre des exploitations légumières selon le type d'exploitation entre main d'œuvre familiale, permanente et saisonnière (Extraction FNPL Agreste RA 2000)**



Ce travail, piloté par la FNPL, a été mené par Oriane Garde dans le cadre d'un mémoire de fin d'étude d'école d'ingénieur des techniques agricoles de l'ENESAD-Dijon. Il est réalisé dans le cadre d'un projet Equal, en partenariat avec



Cette action est cofinancée par le FSE, programme Equal

